

## MEMOIRE

Sur la vie M. de Picquet, missionnaire au Canada ; par M. de la Lande, de l'Académie des sciences.

Un missionnaire, recommandable par son zèle et par les services qu'il a rendus à l'église et à l'Etat, né dans la même ville que moi, et avec qui j'ai eu des relations particulières, m'avait mis à portée de donner une idée de ses travaux ; j'ai cru que cette notice méritait de trouver place dans les *Lettres édifiantes*, ayant précisément le même objet que les autres pièces de ce recueil, et j'ai été flatté de pouvoir rendre un témoignage honorable à la mémoire d'un compatriote et d'un ami aussi estimable que M. l'abbé Picquet.

François Picquet, docteur de Sorbonne, missionnaire du roi, et préfet apostolique au Canada, naquit à Bourg en Bresse, le 6 décembre 1708. Les cérémonies de l'église lui plurent dès son enfance, d'une manière qui semblait annoncer sa vocation ; il apporta en naissant beaucoup de facilité ; la bonne éducation qu'un père estimable lui donna, seconda ses heureuses dispositions, et il fit ses premières études avec les applaudissements de tous ses supérieurs et de ses professeurs, quoique, dans la dissipation et le feu de la jeunesse, il se fût livré à des occupations tout-à-fait étrangères à ses études. M. Picquet en effet aimait à essayer ses goûts dans beaucoup de genres, et il y réussissait ; mais ses premiers amusemens avaient annoncé ses premiers penchants, et l'état ecclésiastique était sa principale vocation. Des l'âge de dix-sept ans, il commença dans sa patrie les fonctions de missionnaire avec succès, et à vingt ans l'évêque de Sinope, suffragant du diocèse de Lyon, lui donna, par une exception flatteuse, la permission de prêcher dans toutes les paroisses de la Bresse et de la Franche-Comté qui dépendaient du diocèse.

L'enthousiasme de son nouvel état lui fit désirer d'aller à Rome ; mais l'archevêque de Lyon lui conseilla d'aller à Paris faire sa théologie. Il suivit ce conseil ; il entra dans la congrégation de Saint-Sulpice. Bientôt on lui proposa la direction des nouveaux convertis ; mais l'activité de son zèle lui fit chercher une plus vaste carrière, et l'entraîna au-delà des mers en 1733 dans les missions de l'Amérique septentrionale, où il a demeuré pendant près de trente ans, et où son tempérament affaibli par le travail, acquit une force et une vigueur qui lui ont procuré une santé robuste jusqu'à la fin de sa vie. Après avoir long-temps travaillé en commun avec d'autres missionnaires, à Montréal, on le jugea digne de former seul de nouvelles entreprises, dont la France devait profiter pour ramener la paix dans nos vastes colonies.

Vers 1740, il s'établit près du Lac des Deux-Montagnes, au nord de Montréal, à portée des Algonkins, des Nipissings et des sauvages du lac Témiscaming, à la tête de la colonie, et sur le passage de toutes les nations du nord, qui descendaient par la grande rivière de Michillimakinac au lac Huron.

Il y avait eu une ancienne mission sur le lac des Deux-Montagnes ; mais elle était abandonnée. M. Picquet profita de la paix dont on jouissait alors pour y construire un fort en pierres. Le fort commandait les villages des quatre nations qui composaient la mission du Lac. Il fit faire ensuite des enceintes à chacun de ces villages, avec des pieux de cèdre ; il les flanqua de bonnes redoutes. Le roi paya la moitié de cette dépense ; le missionnaire fit faire le reste par corvées. Il y fixa deux nations errantes des Algonkins et des Nipissings, en leur faisant bâtir un beau village, et les faisant semer et récolter, ce qui avait paru jusque-là impossible. Ces deux nations ont été dans la suite les premières à donner du secours aux Français. Les douceurs qu'elles goûtèrent dans cet établissement, les attachèrent à la France et au roi, sous le nom duquel M. Picquet leur procurait des secours d'argent, denrées, et tout ce qui pouvait satisfaire les besoins de ces nations.

Il y fit élever un calvaire, qui était le plus beau monument de la religion en Canada, par le grandeur des croix qui y furent plantées sur le sommet d'une des deux montagnes, par les différentes chapelles et les différents oratoires, tous également bâtis de pierres, voûtés, ornés de tableaux, et distribués par stations, dans l'espace de trois quarts de lieue. Il s'appliqua dès-lors à entretenir une exacte correspondance avec les nations du nord, par le moyen des Algonkins et des Nipissings, et avec celles du sud et de l'ouest, par le moyen des Iroquois et des Hurons. Ses négociations réussirent si bien, que toutes les années, la veille de Pâques et de la Pentecôte, il baptisait à la fois trente à quarante adultes. Lorsque les sauvages chasseurs avaient passé huit mois dans les bois, il les gardait pendant un mois dans le village ; il leur faisait une espèce de mission, plusieurs entretiens par jour, deux cathéchismes, des conférences spirituelles. Il leur apprenait les prières et les chants de l'église ; il imposait des pénitences à ceux qui donnaient dans quelques désordres. Une partie était sédentaire et domiciliée. Enfin, il parvint, contre toute espérance, à déterminer ces nations à se soumettre entièrement au roi, et à le rendre maître de leurs assemblées nationales, avec une pleine liberté d'y faire connaître ses intentions, et de nommer tous leurs chefs. Dès le commencement de la guerre de 1742, ces sauvages montrèrent leur attachement pour la France et pour le roi dont M. Picquet leur avait annoncé le caractère paternel, et qu'il leur avait représenté comme le bien-aimé et l'idole de la nation.

Voici un discours qu'adressait au roi dans son enthousiasme, un guerrier sauvage du lac des Deux-Montagnes, et que les trois nations prièrent

le gouverneur d'envoyer au roi au commencement de la guerre. Je le rapporterai pour donner une idée de leur style et de leurs figures oratoires. Si ce n'est pas mot à mot le discours du sauvage, on est sûr au moins qu'il a été rédigé par celui qui connoissait le mieux leur style et leurs dispositions.

MON PÈRE,

“ Fais moins attention à ma façon de parler qu'aux sentiments de mon cœur ; jamais nation ne fut capable de me dompter, ni digne de me commander. Tu es le seul dans le monde qui puisse régner sur moi, et je préfère à tous les avantages que l'Anglais peut m'offrir pour me faire vivre avec lui, la gloire de mourir à ton service.

“ Tu es grand dans ton nom, je le sais, Onnontio (le général) (1) qui me porte ta parole, et la robe noire (le missionnaire) qui m'annonce celle du grand Esprit, Kichemanitou, (2) m'ont dit que tu étois le chef fils aîné de l'épouse de Jésus qui est le grand maître de la vie, que tu commandes un monde de guerriers ; que ta nation est innombrable, que tu es plus maître et plus absolu que les autres chefs qui commandent des hommes et gouvernent le reste de la terre.

“ Maintenant que le bruit de ta marche frappe mes deux oreilles, que tu n'as qu'à paroître, et les forts tombent en poussière et ton ennemi à la renverse ; que la paix de la nuit et les plaisirs du jour cèdent à la gloire qui t'emporte, que l'œil pourroit à peine te suivre dans tes courses et au travers de tes victoires ; je dis que tu es grand dans ton nom et plus grand par le cœur qui t'anime, que ta vertu guerrière surpasse même la mienne ; les nations me connoissent, ma mère m'a conçu dans le feu d'un combat, m'a mis au jour avec le casse-tête à la main, et ne m'a nourri qu'avec du sang ennemi.

“ Eh ! mon père, quelle joie pour moi, si je pouvois à ta suite soulager un peu ton bras, et considérer moi-même le feu que la guerre allume dans tes yeux.

“ Mais il faut que mon sang répandu pour ta gloire sous ce soleil, te réponde de ma fidélité, et la mort de l'Anglais de ma bravoure. J'ai la hache de guerre à la main et l'œil fixé sur Onnontio qui me gouverne ici en ton nom. J'attends sur un pied seulement et la main levée, le signal qu'il me doit donner pour frapper ton ennemi et le mien. Tel est, mon père, ton guerrier du lac des Deux-Montages.”

Les sauvages tinrent parole, et les premiers coups qui furent portés aux Anglais, dans le Canada, partirent de leurs mains.

M. Picquet fut des premiers à prévoir la guerre qui s'alluma entre les Anglais et les Français vers 1742. Il s'y prépara long-temps d'avance ;

(1) Ils appellent le roi Ononti-io-gon.

(2) Ils appellent Matchimanitou le mauvais esprit ou le diable.

il commença par réunir dans sa mission, tous les Français dispersés aux environs, pour se fortifier et donner plus de liberté aux sauvages. Ceux-ci faisaient tous les détachements qu'il leur demandait ; ils étaient continuellement sur les frontières pour épier les mouvements des ennemis. M. Picquet apprit par un de ces détachements, que les Anglais faisaient des préparatifs de guerre à Sarasto, et poussaient leurs établissements jusque sur le bord du lac du Saint-Sacrement. Il en donna avis au général, et lui proposa d'y envoyer un corps de troupes pour intimider au moins les ennemis, si nous ne pouvions en faire davantage. La partie fut liée. M. Picquet y alla lui même avec M. Marin qui commandait ce détachement ; on brûla le fort, les établissements de Lydius, plusieurs moulins à scie, les planches, les madriers et autres bois de construction, les amas de vivres, les provisions, les troupeaux, sur près de quinze lieues d'habitation, et l'on fit cent quarante-cinq prisonniers, sans avoir perdu un seul Français, et même sans qu'aucun eût été blessé. Cette seule expédition empêcha les Anglais de rien entreprendre de ce côté-là pendant le cours de cette guerre.

Après la prise de l'Isle-Royale, toute la colonie était dans la consternation ; l'on craignait tout de la flotte anglaise à Québec, et des nations leurs alliées dans le haut de la colonie. M. Picquet répondit de cette partie ; il sut attirer ces mêmes nations au lac des Deux-Montagnes, les conduire lui-même à Québec, comme autant d'otages, au nombre de soixante chefs avec leur suite : il commença à leur prêcher l'Évangile, et les détermina à nous prêter la main contre les Anglais, s'ils venaient nous attaquer. M. Hocquart lui donna dès-lors le titre d'apôtre des Iroquois. Cet heureux événement rassura entièrement la colonie, malgré les alarmes que devait nous causer la perte d'un combat naval. En effet, M. de la Jonquière fut obligé de se battre, quoique inférieur en nombre, lorsqu'il allait en Canada pour être gouverneur général. Il fut fait prisonnier, et remplacé par M. de la Galissonnière.

M. Picquet sut bientôt par ses sauvages découvreurs, que les Anglais formaient un gros détachement auquel se joignaient quelques sauvages, avec ordre de frapper en plusieurs endroits de la colonie, pour jeter la terreur parmi les habitants. Il en prévint M. de la Galissonnière, qui fit tenir des troupes légères prêtes à partir au premier signal. Les ennemis furent surpris, on les prit presque tous avec leurs prisonniers, ils furent conduits, chargés de chaînes, à Québec ; le reste du détachement fut tué ou noyé au pied des cascades : quelques-uns qui s'échappèrent périrent dans les bois. Depuis ce temps, aucun parti ne parut du côté du lac des Deux-Montagnes. Notre missionnaire resta deux nuits, pendant cette expédition, sans fermer l'œil ; mais la destruction de ce détachement fit que l'on demeura tranquille, comme dans la plus profonde paix, jusqu'à la fin de la guerre. La terreur qui s'étoit répandue parmi les ennemis, était telle qu'ils ne se tenaient plus que sur la défensive.

Pendant cette guerre de 1742 à 1748, M. Picquet contribua deux fois à la conservation de la colonie ; mais il ne passa pas quatre nuits de suite dans un lit, il veillait sans cesse ; on le voyait coucher dans les bois et sur la neige, marcher à pied, en hiver, des journées entières, souvent dans l'eau, passer le premier les rivières, au milieu des glaçons, pour donner le bon exemple à ses guerriers, exposant sa vie comme un militaire, tandis que ses connaissances lui faisaient trouver des expédients dans les occasions qui paraissaient les plus désespérées. Il prit possession, lui douzième, d'un pays que les Anglais étaient sur le point d'occuper, et il s'y conserva malgré leurs intrigues et leurs efforts.

Ses négociations réussissaient aussi bien que les entreprises militaires qu'il dirigeait : les chefs de la colonie lui en confièrent, dans les occasions les plus critiques et les plus intéressantes, et lui en témoignèrent cent fois toute leur satisfaction. La paix ayant été rétablie en 1748, notre missionnaire s'occupa du moyen de remédier pour l'avenir aux inconvénients dont il avoit été témoin. La route qu'il avoit vu prendre aux sauvages et aux partis ennemis que les Anglais envoyaient sur nous, lui fit choisir un poste qui pût à l'avenir intercepter les passages des Anglais. Il proposa à M. de la Galissonnière de faire l'établissement d'une mission de la Présentation, près du lac Ontario, qui a réussi au-delà de ses espérances, et qui a été le plus utile de tous ceux du Canada.

M. Rouillé, ministre de la marine, écrivait le 4 mai 1749 : " Un grand nombre d'Iroquois ayant déclaré qu'ils désiraient embrasser le christianisme, il a été proposé d'établir une mission du côté du fort Frontenac, pour y en attirer le plus qu'on pourra. C'est le sieur abbé Picquet, missionnaire zélé, et auquel ces nations paroissent avoir de la confiance, qui a été chargé de la négociation. Il a dû, l'année dernière, aller choisir un terrain propre à l'établissement de la mission, et constater le plus précisément qu'il aura été possible, à quoi l'on peut s'en tenir par rapport aux dispositions de ces mêmes nations. Par une lettre du 5 octobre dernier, M. de la Galissonnière a informé que, " quoiqu'on ne doive pas prendre une confiance entière dans celles qu'ils ont marquées, il est néanmoins d'une si grande importance de pouvoir les diviser, qu'il ne faut rien négliger de ce qui peut y contribuer : c'est par cette raison que sa majesté désire que vous suiviez le projet d'établissement proposé. S'il pouvait avoir un certain succès, il ne devrait pas être difficile pour lors de faire entendre aux sauvages, que le seul moyen de s'affranchir des prétentions des Anglais sur eux et sur leurs terres, c'est de détruire Chouegnon, afin de les priver par-là d'un poste qu'ils ont principalement établi dans le vue de pouvoir contenir leurs nations. Cette destruction est d'une si grande conséquence, tant par rapport à l'attachement des sauvages et à leur traite, qu'il convient de mettre tout en usage pour engager les Iroquois à l'entreprendre : cette voie est actuellement la seule qu'on puisse employer :

pour cela, mais vous devez sentir qu'elle exige beaucoup de prudence et de circonspection."

Les qualités que le ministre désirait, pour réussir à éloigner les Anglais de notre voisinage, M. Picquet les possédoit éminemment. Aussi le général, l'intendant et l'évêque s'en rapportèrent absolument à lui pour le choix de l'établissement de cette nouvelle mission; et malgré les efforts de ceux qui avaient des intérêts opposés, il fut chargé de l'entreprise.

Le fort de la Présentation est situé à  $302^{\circ} 40'$  de longitude et à  $44^{\circ} 50'$  de latitude, sur la rivière de la Présentation, que les sauvages nomment Soëgatsi, 30 lieues au-dessus de Montréal, à 15 lieues du lac Ontario, ou du lac de Frontenac qui donne naissance au fleuve Saint-Laurent, conjointement avec le lac Champlain; 15 lieues à l'occident de la source de la rivière d'Hudson qui va tomber dans la mer à New York. On avoit bâti près de là, en 1617, le fort de Frontenac, pour arrêter les incursions des Anglais et des Iroquois: la baie servait de port à la marine marchande et militaire, qu'on avoit formée dès-lors sur cette espèce de mer où les tempêtes sont aussi fréquentes et aussi dangereuses que sur l'Océan. Mais le poste de la Présentation parut encore plus important, parce que le port est très-bon, que la rivière y gèle rarement, que les barques en peuvent sortir par les vents de nord, d'est et de sud; que les terres y étaient excellentes, et qu'on pouvoit fortifier cet endroit avec plus d'avantage.

D'ailleurs, cette mission était propre, par sa situation, à nous concilier les sauvages Iroquois des cinq nations qui habitent entre la Virginie et le lac Ontario. M. le marquis de Beauharnois, et ensuite M. de la Jonquière, gouverneur général de la Nouvelle-France, désiraient beaucoup qu'on parvint à l'établir, surtout dans un temps où la jalousie des Anglais, irritée par une guerre de plusieurs années, cherchoit à éloigner de nous les nations du Canada.

Cet établissement était comme une clé de la colonie, parce que les Anglais, les Français, les Sauvages du haut Canada ne pouvaient passer ailleurs que sous le canon du fort de la Présentation, lorsqu'ils descendaient du côté du sud; que les Iroquois au midi et les Micissagués au nord, étaient à sa portée: aussi parvint-il, dans la suite, à en rassembler de plus de cent lieues de distance. Cependant les officiers, les interprètes et les négociants regardaient cet établissement comme une chimère. La jalousie et les contradictions l'auraient fait échouer, sans la fermeté de M. l'abbé Picquet, soutenue par celle de l'administration. Cet établissement servait à protéger, à secourir et à soulager les postes déjà établis sur le lac Ontario: l'on pouvoit y construire les barques et canots pour transporter les effets du roi avec un tiers moins de dépense qu'ailleurs, parce que le bois y était plus facile à exploiter, surtout quand M. Picquet y eut fait faire un moulin à scie pour l'exploitation et le débit de ces bois. Enfin, il pouvoit faire, pour les colons français un établissement important, et un point de

réunion des Européens et des sauvages, qui s'y trouvaient très à portée de la chasse et de la pêche dans la partie supérieure du Canada.

M. Picquet partit avec un détachement de soldats ouvriers et quelques sauvages ; il se mit d'abord, le mieux qu'il lui fut possible, à l'abri des insultes de l'ennemi, ce qui lui réussit toujours depuis.

Le 20 octobre 1749, il avait fait construire un fort de pieux, une maison, un hangar, une écurie, une redoute, un four ; il avait défriché des terres pour des sauvages. On estimait ses travaux 30 à 40,000 livres : il les avait faits pour 3,485 livres, mais il y mettait autant d'intelligence que d'économie ; il animait les ouvriers, et l'on travaillait depuis trois heures du matin jusqu'à neuf heures du soir.

Quant à lui, son désintéressement était extrême ; il ne recevait alors ni appointements, ni gratifications ; il se soutenait par son industrie et son crédit, car il ne touchait pas même son patrimoine. Il n'avait du roi qu'une ration de deux livres de pain et une demi-livre de lard ; aussi les sauvages, lui ayant apporté un chevreuil et des perdrix, lui disaient : Nous ne doutons point, mon père, qu'il ne se fasse de mauvais raisonnements dans ton estomac de ce que tu n'as que du lard à manger ; voilà de quoi raccommo-der tes affaires. Les chasseurs lui fournissaient de quoi faire subsister les Français, et de quoi traiter les généraux, dans l'occasion. Il a eu des truites de quatre-vingts livres que ses sauvages lui apportaient.

Lorsque la cour lui eut fait un traitement, il ne l'employa qu'au profit de son établissement. Il eut d'abord six chefs de famille en 1749, quatre-vingt-sept l'année suivante et trois cent quatre-vingt-seize en 1751. Toutes ces familles étaient des plus anciennes et des plus considérables, en sorte que cette mission était dès lors assez puissante pour nous attacher les cinq nations, qui pouvaient faire en tout vingt-cinq mille habitants, et il en compta jusqu'à trois mille dans sa colonie. En attachant à la France les cantons iroquois, et les mettant bien dans nos intérêts, on était sûr de n'avoir rien à craindre des autres nations sauvages, et c'étoit le moyen de mettre des bornes à l'ambition des Anglais. M. Picquet profita avantageusement de la paix pour augmenter cet établissement, et il le porta, en moins de quatre ans, à la perfection que l'on pouvait désirer, malgré les contradictions qu'il eut à combattre, les obstacles qu'il eut à surmonter, les railleries et les propos indécents qu'il lui fallut essayer ; mais son bonheur et sa gloire n'y perdirent rien : l'on vit, avec étonnement, plusieurs villages s'y élever presque à la fois, un fort commode, logeable et agréablement situé ; des défrichements prodigieux couverts presque en même temps du plus beau maïs. Plus de cinq cents familles, encore toutes infidèles, qu'il y rassembla, rendirent bientôt cet établissement le plus beau, le plus riant et le plus abondant de la colonie. Il avait dans ses dépendances la Présentation, la Gallette, Suegatz, l'île aux Galots et l'île Picquet dans le fleuve Saint-Laurent. Il avait dans le fort sept petits pierriers, et onze pièces de quatre à six livres de balles.

Les familles les plus distinguées des Iroquois étaient distribuées, à la Présentation, en trois villages : celui qui était voisin du fort Français contenait en 1754, quarante-neuf cabanes d'écorce, dont quelques-unes avaient soixante à quatre-vingts pieds de long, et suffisoient à trois ou quatre familles. L'endroit leur plaisait à cause de l'abondance de la chasse et de la pêche.

On aurait pu augmenter sans doute cette mission ; mais il aurait fallu avoir assez de terres défrichées pour faire semer toutes les familles, et les aider à subsister, et pour que chaque canton eût un quartier séparé.

M. Picquet aurait désiré que, pour en tirer un grand parti, on fît défricher pendant un certain temps, cent arpents de terre chaque année ; qu'on aidât les sauvages à se bâtir solidement, et à entourer leur village d'une palissade ; qu'on fît construire une église, et une maison pour sept à huit missionnaires. Les nations le désiraient, et c'était un moyen efficace de les fixer. Tout cela pouvait se faire avec 15,000 livres par an, et il proposait de les assigner sur un bénéfice, comme étant destinées au progrès de la religion.

En attendant, notre missionnaire s'appliqua d'abord à instruire ses sauvages ; il en baptisa un grand nombre. M. l'évêque de Québec, voulant être témoin, et s'assurer par lui-même des merveilles que l'on racontait de l'établissement de la Présentation, fit le voyage en 1749, accompagné de quelques officiers, des interprètes du roi, des prêtres des autres missions, de plusieurs autres prêtres, et y passa dix jours à examiner et à faire examiner les catéchumènes ; il en baptisa lui-même cent trente-deux, et ne cessa, pendant son séjour, de bénir le ciel des progrès de la religion parmi ces infidèles.

A peine furent-ils baptisés, que M. Picquet songea à leur donner une forme de gouvernement : il établit un conseil de douze anciens ; il choisit les plus accrédités chez les cinq nations, il les mena à Montréal, où ils prêtèrent serment de fidélité au roi, entre les mains de M. le marquis du Quesne, au grand étonnement de toute la colonie, où personne n'aurait osé espérer un pareil événement.

Attentif au bien de l'administration comme à celui de la religion, M. Picquet avertissait les chefs de la colonie des abus dont il était témoin. Il fit, par exemple, un mémoire contre l'établissement des traiteurs qui étaient venus s'établir au Long-Sault et à Carillon pour faire la traite ou le commerce, qui trompaient les sauvages, en leur vendant fort cher des choses inutiles, et les empêchaient de venir jusqu'à la mission, où on les aurait détrompés, instruits dans la religion, et attirés à la France.

Les garnisons que l'on établissait dans les missions contrariaient beaucoup les projets de notre missionnaire. "J'ai déjà vu, disoit-il dans un mémoire, avec consolation, supprimer celles qui étoient au Sault Saint-Louis et au lac des Deux-Montagnes, et je pensais que le gouvernement, informé par d'au-

tres que par moi du tort qu'elles font, tant à la religion qu'à l'état, ne manquerait pas de retirer bientôt celle qui est à la Présentation, où elle est aussi inutile et bien plus pernicieuse que dans les autres missions. Personne ne connaît mieux que moi les désordres qui augmentent à mesure que l'on rend cette garnison plus nombreuse ; la ferveur de nos premiers chrétiens s'éteint peu à peu par les mauvais exemples et les mauvais conseils ; la docilité envers le roi s'affaiblit aussi insensiblement ; les difficultés se multiplient presque continuellement entre les rations dont les mœurs, le caractère et les intérêts sont si différents : enfin, les commandants et les gardes-magasins opposent habituellement mille obstacles aux fruits du zèle des missionnaires.

“ Depuis près de vingt-quatre ans que je suis chargé de la conduite des sauvages, j'ai toujours reconnu avec ceux qui ont étudié leurs mœurs et leur caractère que la fréquentation des Français les perdait entièrement, et que, s'ils ne font que très-peu de progrès dans la religion, les mauvais exemples, les mauvais conseils et l'âme mercenaire et intéressée des nations européennes qui les fréquentent dans leurs villages, en sont la principale cause. De là vient quelquefois leur indocilité aux ordres des gouverneurs, même leur infidélité au roi, et leurs apostasies.

“ Il est de notoriété publique qu'au Sault Saint-Louis et au lac des Deux-Montagnes, missions autrefois si ferventes, et qui ont rendu depuis près de cent ans des services très-importants à la colonie, les garnisons y ont introduit non-seulement le libertinage et toutes sortes de débauches, mais encore l'indépendance et la révolte. ”

Les commandants n'étaient occupés alors dans nos missions qu'à diminuer la confiance des sauvages dans leurs missionnaires : il sembloit que c'était une victoire gagnée, dès que l'on en avait séparé quelques-uns, ou même quand l'on avoit su adroitement prévenir un général contre les missionnaires et les noircir dans son esprit. Un saint religieux, missionnaire aussi infatigable pour le service du roi qu'il l'étoit pour celui de Dieu, succomba même sous le poids de l'autorité, au détriment de la mission du Sault Saint-Louis, à force d'accusations que les commandants du fort inventèrent contre lui. Alors l'irréligion, le libertinage, l'infidélité envers le roi et l'insolence des sauvages prirent aussitôt la place de la piété, de l'attachement, de la soumission et de l'obéissance dont ils avaient donné tant de preuves depuis si long-temps sous la conduite des missionnaires. Enfin, pour remédier à tant de maux, l'on supprima des garnisons qui avaient mis les deux missions dans le plus grand danger ; mais les jésuites furent obligés de transporter leur mission du Sault Saint-Louis au dessus du lac Saint-François, pour éloigner les sauvages de la fréquentation des Français.

L'expérience a toujours prouvé que c'était par la religion que nous réussissions le mieux à nous attacher les sauvages, et que les missionnaires ser-

maient et resserraient ces liens. En effet, nos missions ont toujours persévéré dans la même fidélité, lorsque les missionnaires y ont exercé librement leur ministère : au fort Frontenac, à Niagara, au-dessus du portage, et dans presque tous les autres postes de haut Canada. Les commandants de ces mêmes postes, avec leurs garnisons, ont tellement dispersé et détruit ces établissements, qu'il n'en restait plus aucune trace du temps de M. Picquet. Ces sauvages étant sans missionnaires, sans conseils et sans consolateurs, avaient tous abandonné les postes français pour se ranger, la plupart du côté des Anglais, et ces sortes de transfuges étaient plus dangereux pour nous que les sauvages qui ne nous avoient jamais connus.

Avant que les missionnaires nous eussent concilié les peuples du haut Canada, ils conspiraient dans tous les postes contre les François : ils cherchoient l'occasion de les égorger. Ceux qui étaient pour nous n'étaient presque d'aucun secours en temps de guerre. On n'en eut tout au plus que quarante dans les expéditions des premières années de guerre de 1755 : et même, exceptés les chrétiens domiciliés, l'on ne voyait presque point de sauvages des pays d'en haut, pendant plus des trois quarts de l'année, malgré les invitations et les négociations continuelles ; mais les chrétiens domiciliés, lorsqu'ils étoient tranquilles avec leurs missionnaires dans leurs villages, étaient toujours prêts au premier signal de la volonté des gouverneurs généraux. On les a vus courir sur leur propre nation, lorsqu'elle nous était contraire, et n'épargner pas même leur famille ; car dans l'affaire de M. Dieskau, ils tuèrent tous leurs parents qu'ils avaient faits prisonniers ; au lieu que dans la guerre de 1745, tandis qu'il y avait des garnisons dans leurs villages, tantôt ils refusaient de prendre les armes, et voulaient demeurer neutres, tantôt nous trahissaient, ou servaient nos ennemis, et l'on ne pouvait les faire marcher qu'à force de sollicitations, de caresses ou de présents, encore fallait-il que les missionnaires se missent en marche avec eux.

Mais ce qu'il y a de plus étrange, c'est que les gouverneurs généraux, MM. de Beauharnois, de la Galissonnière, de la Jonquière et du Quesne, ont eux-mêmes découvert, plusieurs fois, que les sauvages avaient été poussés, par les commandants des forts, à aller contre les ordres des généraux, afin sans doute que pareilles fautes rejaillissent sur les missionnaires et diminuassent la confiance que ces généraux paroissaient avoir en eux. Quand ils étaient parvenus à les écarter, rien ne s'opposait plus aux excès qui étaient une suite du feu de l'âge, de la violence des passions, des habitudes invétérées de la plupart des militaires. Les commandants et les gardes-magasins étaient même plus dangereux que les soldats, les uns par leur autorité ou leur indépendance, et comme ayant en leur disposition les effets du roi ; les autres, par la facilité qu'ils avaient également de faire des

présents ; tous par la facilité des femmes de ces pauvres nations, dont l'usage avant leur conversion, étoit de rechercher les hommes. Tout cela introduisait bientôt le libertinage dans une mission, la division dans les mariages, la confusion dans les villages, et le mépris de la nation ; par conséquent l'éloignement général de ces peuples pour les Français, quelques dispositions que les missionnaires pussent leur inspirer pour les engager à se ranger de notre côté.

On pouvait craindre cependant qu'il ne fût dangereux de supprimer la garnison dans les temps de guerre ; mais M. Picquet étoit persuadé que cela serait encore moins dangereux que de les y maintenir, parce que, disoit-il, les Anglais songeront moins à attaquer un village où il n'y aura que des sauvages, que celui où il y aurait garnison ; 1<sup>o</sup> ils savent bien qu'il n'y a rien à gagner avec des sauvages, qu'il est difficile de les surprendre ; qu'un village ainsi rassemblé est comme un nid de guêpes, qui paroissent s'envoler dans l'instant qu'on les chagrine, mais qui tombent bientôt sur leurs agresseurs de tous côtés, et ne les abandonnent qu'à la dernière extrémité ; 2<sup>o</sup> les Anglais n'auraient plus pour s'excuser, le prétexte de dire qu'ils n'en veulent qu'aux Français, ils se mettraient à dos toutes les nations, et les irriteraient d'une manière à les rendre irréconciliables : c'eût été le coup le plus heureux pour les Français ; mais les Anglais n'avaient garde de l'entreprendre.

Au mois de juin 1751, M. Picquet fit un voyage autour du lac Ontario, avec un canot du roi et un canot d'écorce, où il avoit cinq sauvages affidés, dans l'intention d'attirer des familles de sauvages au nouvel établissement de la Présentation. Il s'est trouvé dans ses papiers un Mémoire à ce sujet et je vais en donner un extrait.

Il visita d'abord le fort Frontenac ou Cataracoui, situé à douze lieues à l'occident de la Présentation ; il n'y trouva point de sauvages, quoique ce fût autrefois un rendez-vous des cinq nations. Le pain et le lait y étoient mauvais ; il n'y avoit pas même de l'eau-de-vie pour panser une plaie.

Arrivé à l'endroit du lac Ontario, que l'on nomme *Kaoui*, il y trouva un nègre fugitif de la Virginie ; on lui assura, à cette occasion, qu'il ne serait pas difficile d'avoir bientôt la plus grande partie des nègres et négresses de la Nouvelle-Angleterre, dès qu'on les recevrait bien en Canada, qu'on les nourrirait pendant la première année, qu'on leur concéderait des terres comme aux habitants ; les sauvages leur serviraient volontiers de guides ; les nègres seraient les plus terribles ennemis des Anglais, prévoyant qu'il n'y aurait jamais de pardon à espérer pour eux, si les Anglais devenaient les maîtres du Canada : et ils contribueraient beaucoup à l'établissement de cette colonie par leur travail. Il y avoit même des Flamands, des Lorrains et des Suisses qui auraient suivi leur exemple, parce qu'ils étoient mal avec les Anglais, et qu'ils ne les aimaient pas.

A la baie de Quinté, il visita la place de l'ancienne mission, que M. Dolliers de Kléus et l'abbé d'Urfé, prêtres du séminaire de Saint-Sulpice, y avoient établie. L'endroit est charmant, mais le terrain n'est pas bon.

Il visita le fort de Toronto, à soixante-dix lieues du fort Frontenac, à la partie la plus occidentale du lac Ontario ; il y trouva de bon pain et de bon vin, et tout ce qui étoit nécessaire pour la traite, tandis que l'on en manquoit dans tous les autres postes. Il y trouva des Mississagues qui s'assemblèrent autour de lui ; ils parlèrent d'abord du bonheur que leurs jeunes gens, les femmes et les enfants auraient, si le roi avoit pour eux les mêmes bontés qu'il avoit pour les Iroquois, à qui il procurait des missionnaires : ils se plaignaient de ce que, au lieu de leur bâtir une église, l'on n'avoit placé auprès d'eux qu'un cabaret d'eau-de-vie. M. Picquet ne les laissa pas achever, et leur répondit qu'on les traitait suivant leur goût ; qu'ils n'avoient jamais témoigné le moindre zèle pour la religion, que leur conduite y étoit très-opposée, et que les Iroquois, au contraire, avoient marqué leur amour pour le christianisme ; mais, comme il n'avoit point d'ordre pour les attirer à sa mission, il évita une plus longue explication.

De là il passa à Niagara ; il examina la situation de ce fort, n'ayant point de sauvages à qui il pût parler. Il est situé très-avantageusement pour la défense, n'étant commandé d'aucun côté ; on y voit de très-loin, on y jouit de l'abord des canots et barques qui y viennent jusqu'à terre, et y sont en sûreté ; mais le terrain s'y détruisait peu à peu par les pluies, malgré les grandes dépenses que le roi avoit faites pour le soutenir. M. Picquet pensait que l'on pourrait remplir la distance qui est entre la terre et le quai que l'on avoit fait pour le soutenir, et y faire un glacis. Cette place étoit importante pour faire la traite, et pour assurer la possession du Portage, de Niagara et du lac Ontario.

De Niagara, M. Picquet alla au portage, qui est à six lieues de ce poste : il alla voir le même jour la chute ou le saut de Niagara, par lequel les quatre grands lacs du Canada se déchargent dans le lac Ontario. Cette cascade est aussi prodigieuse par sa hauteur et la quantité d'eau qui y tombe, que par la diversité de ses chutes qui sont au nombre de six principales, séparées par une petite île qui en laisse trois au nord et trois au sud : elles font entre elles une symétrie singulière et un effet étonnant. Il mesura la hauteur d'une de ces chutes du côté du sud, et il la trouva d'environ cent quarante pieds.

Cet établissement du Portage, qui étoit des plus importants pour le commerce, étoit le plus mal pourvu : les sauvages, qui y venoient en grand nombre, étoient dans la meilleure disposition d'y traiter ; mais ne trouvant point ce qu'ils y cherchoient, ils alloient à Choueguen ou Choëguen, à l'embouchure du fleuve du même nom. M. Picquet y compta jusqu'à

cinquante canots. Il y avait cependant à Niagara une maison de traite, où le commandant et le traiteur étaient logés mais elle était trop petite et les effets du roi n'y étaient pas en sûreté.

M. Picquet négocia avec les Sonnontoans, qui lui promirent de se rendre à sa mission, et lui donnèrent douze enfants pour otages, en lui disant que les parents n'avaient rien de plus cher, et le suivraient incessamment, ainsi que le chef du *petit Rapide*, avec toute sa famille. Les jeunes sauvages qui accompagnaient M. Picquet avaient parlé à ce vieillard en véritables apôtres. M. Picquet s'étant éloigné pour dire son bréviaire, les sauvages et les Sonnontoans, sans perdre de temps, s'assemblèrent tous pour tenir conseil avec M. de Jonquière, qui le tira quelque temps après en particulier, et lui dit : Vos sauvages et les Sonnontoans, connoissant votre fermeté dans vos résolutions, et sachant que vous aviez dessein de passer par Choëguen en vous en retournant, m'ont prié instamment de vous engager à n'en rien faire ; ils sont informés des mauvaises dispositions des Anglais, qui vous regardent comme le plus redoutable ennemi de leur colonie, et comme celui qui leur fait le plus de tort. Ils sont bien disposés à se faire tailler en pièces plutôt que de souffrir qu'il vous arrive le moindre mal ; mais tout cela n'aboutirait à rien, et vos enfants, les sauvages, vous perdraient toujours par l'adresse de cette nation qui vous hait ; pour moi, ajouta M. de Jonquière, je vous conjure en mon particulier de n'y point passer : les sauvages m'en ont dit encore davantage. M. Picquet répondit à l'instant *ethonciaouin*, cela sera comme vous le désirez, mes enfants.

Il se mit en marche avec tous ces sauvages, pour revenir au fort Niagara : M. Chabert de Jonquière ne voulut pas les abandonner. A chaque endroit où se trouvaient des campements, des cabanes, des entrepôts, ils étaient salués par la mousqueterie des sauvages, qui ne cessaient jamais de marquer leur considération au missionnaire. M. Picquet avait pris le devant avec les seuls sauvages des côtes ; MM. de Jonquière et Rigouille venant après lui avec la recrue, il s'embarqua avec trente-neuf sauvages, dans son grand canot, et il fut reçu, en arrivant au fort, dans le plus grand cérémonial, au bruit même du canon, ce qui flatta beaucoup ces sauvages. Le lendemain, il assembla pour la première fois les Sonnontoans dans la chapelle du fort, pour y faire des actes de religion.

M. Picquet revint le long de la côte méridionale du lac Ontario : du côté de Choëguen, une jeune Sonnontoane rencontra son oncle, qui venait de son village avec sa femme et ses enfants ; cette jeune fille parla si bien à son oncle, quoiqu'elle n'eût que peu de connaissance de la religion, qu'il vint promettre, avec sa famille, qu'ils se rendraient à la Présentation dès le petit printemps prochain, et qu'il espérait gagner aussi sept autres cabanes des Sonnontoans dont il était le chef.

A vingt-cinq lieues de Niagara, il visita la rivière de Gascouchagou, où

il rencontra une foule de serpents à sonnettes. Les jeunes sauvages sautèrent au milieu d'eux, et en tuèrent quarante-deux, sans avoir été mordus d'aucun.

Il visita ensuite les cascades de cette rivière : les premières qui se présentent à la vue, en montant, ressemblent beaucoup à la grande cascade de Saint-Cloud, excepté que l'on ne les a point embellies, et qu'elles ne paroissent pas si hautes ; mais elles ont des beautés naturelles qui les rendent fort curieuses ; les secondes, à un quart de lieue plus haut, sont moins considérables, et sont néanmoins remarquables ; la troisième, aussi à un quart de lieue plus haut, a des beautés vraiment admirables par ses rideaux, ses chutes qui font aussi, comme à Niagara, une symétrie et une variété charmantes : elle peut avoir cent et quelques pieds de haut. Dans les intervalles qui sont entre les chutes, il y a cent petites cascades qui présentent aussi un spectacle curieux ; et si les hauteurs de chaque chute étaient réunies ensemble, et qu'elles n'en fissent qu'une, comme à Niagara elle aurait peut-être quatre cents pieds de haut ; mais il y a quatre fois moins d'eau qu'à la chute de Niagara, ce qui fera passer toujours celle-ci comme une merveille qui est peut-être l'unique dans le monde. Les Anglais, pour mettre le désordre dans cette nouvelle levée, envoyèrent beaucoup d'eau de-vie. Il y eut en effet des sauvages qui s'enivrèrent, et que M. Picquet ne put remmener : aussi désirait-il beaucoup que l'on pût détruire Choëguen, et empêcher les Anglais de le rebâtir ; et pour que nous fussions décidément les maîtres de la côte méridionale du lac Ontario, il proposait de bâtir un fort près de là, dans la baie des Goyongois, qui ferait un très-beau port et un très-bon mouillage. Il n'y avait pas d'endroit plus commode pour établir un fort.

Il examina attentivement le fort de Choëguen, l'établissement le plus pernicieux à la France que les Anglais eussent formé. Il était commandé presque de tous les côtés, et l'on pouvait aisément en temps de guerre en faire les approches : c'était une maison à deux étages fort bas, pontée sur le haut comme les navires, et un machicoulis qui se levait par-dessus, le tout entouré d'une enceinte de pierres, flanquée seulement de deux bastions du côté de l'éminence la plus proche. Deux batteries, chacune de trois canons de douze, auraient été plus que suffisantes pour réduire en cendres cet établissement. Ce poste nous était encore plus préjudiciable par la facilité qu'il donnait aux Anglais d'avoir relation avec toutes les nations du Canada, que par le commerce, qui s'y faisait autant par les Français de la colonie, que par les sauvages ; car Choëguen était fourni de marchandises qui n'étaient propres qu'aux Français, au moins autant que de celles qui ne convenaient qu'aux sauvages ; ce qui indiquait un commerce illicite. Si les ordres du ministère avaient été exécutés, le commerce de Choëguen serait presque tombé, du moins avec les sauvages du haut Canada ; mais il fallait fournir Niagara, et surtout le Portage, plutôt

que Toronto. La différence qu'il y a entre ces deux premiers postes et celui-ci, est que trois ou quatre cents canots peuvent venir chargés de pelleteries au Portage, et qu'il ne peut aller à Toronto de canots que ceux qui ne peuvent passer devant Niagara, et au fort Frontenac, comme les Otaois du fond du lac, les Mississagues, de sorte que Toronto ne pouvait que diminuer le commerce de ces deux postes anciens qui auraient été plus que suffisants pour arrêter tous les sauvages, si les magasins avaient été fournis des marchandises qu'ils aiment. L'on avait voulu imiter les Anglais dans les bagatelles qu'ils vendaient aux sauvages, comme des brasselets d'argent, etc. Les sauvages les avaient confrontés et pesés, comme l'assurait le garde-magasin de Niagara; il s'était trouvé que les brasselets de Choëguen, qui étaient aussi pesants, d'un argent plus pur et d'un meilleur goût, ne leur coûtaient que deux castors, tandis que l'on voulait les vendre dans les postes du roi dix castors. Ainsi, l'on nous avait décrédités, et cette argenterie restait en pure perte dans les magasins du roi. L'eau-de-vie française avait la préférence sur celles des Anglais, mais cela n'empêchait pas les sauvages d'aller à Choëguen. Il aurait fallu pour faire tomber le commerce, que les postes du roi fussent munis des mêmes marchandises que Choëguen, et au même prix; on aurait dû aussi empêcher les Français d'y envoyer les sauvages domiciliés mais cela eût été fort difficile.

M. l'abbé Picquet revint ensuite au fort Frontenac jamais réception ne fut plus solennelle. Les Nipissings et les Algonkins, qui allaient en guerre avec M. de Belestre, se mirent d'abord en haie de leur propre mouvement plus haut que le fort Frontenac où l'on avoit arboré trois drapeaux ils firent plusieurs décharges de leur mousqueterie, et les cris de joie étaient sans fin. On leur répondit dans le même goût, de tout les petits navires d'écorce. M. de Verchère et M. de la Valterie firent en même temps tirer les canons du fort, et les sauvages transportés de joie de l'honneur qu'ils recevaient, faisaient aussi un feu continu avec des cris et des acclamations qui réjouissaient tout le monde. MM. les commandants et les officiers vinrent recevoir notre missionnaire sur le rivage. Il ne fut pas plus tôt débarqué que les Algonkins et Nipissings du lac vinrent l'embrasser en lui disant qu'on leur avait dit que les Anglais l'avaient arrêté, et que si cette nouvelle s'était confirmée, il les aurait bientôt vus le débarasser; enfin, lorsqu'il fut de retour à la Présentation, il fut reçu avec cette affection, cette tendresse que des enfants pourraient éprouver en recouvrant un père qu'ils auraient perdu.

En 1753, M. Picquet vint en France pour y rendre compte de ses travaux, et solliciter des secours pour le bien de la colonie.

Il amena avec lui trois sauvages dont la vue pouvait intéresser davantage au succès de ses établissements, et qui, en qualité d'otages, pouvaient servir à contenir sa nouvelle mission pendant son absence. Les nations

assemblées y consentirent, et parurent même le désirer, ainsi que les chefs de la colonie. Il conduisit ses sauvages à Paris et à la cour; ils furent reçus avec tant d'agrément et de bienveillance, qu'ils disaient sans cesse : il serait à souhaiter que nos nations connussent aussi bien que nous le caractère et la bonté des Français, elles n'auraient bientôt qu'un même cœur et des intérêts communs avec la France.

Tandis que M. Picquet était à Paris en 1754, M. Rouillé, alors ministre de la marine, lui fit faire divers mémoires, spécialement un mémoire général sur le Canada, dans lequel il proposait des moyens infaillibles de conserver à la France cette colonie. Il fit aussi ses observations sur les hostilités que certains esprits inquiets, imprudents et brouillons occasionnaient dans le Canada. Le ministre l'approuva fort, et l'assura qu'il écrirait au général, pour prévenir dans la suite de pareils désordres, qui ne pouvaient être que pernicious dans une colonie encore foible, et trop éloignée des secours qui lui étaient nécessaires.

Le ministre voulut lui donner une pension de mille écus; mais M. de Laporte, premier commis, la transporta à l'abbé Maillard. Le ministre en fut mécontent; cependant M. Picquet n'eut qu'une gratification de mille écus, dont, à la vérité, l'ordonnance était conçue dans les termes les plus honorables, et des livres dont le roi lui fit présent; et lorsqu'il prit congé, le ministre lui dit: Sa majesté vous donnera bientôt de nouvelles marques de son contentement. Le roi lui témoigna les mêmes sentiments toutes les fois qu'il eut occasion de lui parler à Versailles, ou à Bellevue.

Cependant M. de Laporte fut mécontent de ce voyage de l'abbé Picquet, parce qu'il était en liaison avec un autre ecclésiastique: jaloux de l'impression que faisait à la cour et à la ville M. Picquet, il lui fit défendre de continuer à montrer ses sauvages, et le réduisit même à se justifier de l'avoir fait.

Enfin, il repartit à la fin d'avril 1754, et retourna à la Présentation avec deux missionnaires. Le séjour des trois sauvages en France produisit un très-bon effet parmi les nations du Canada. La guerre ne fut pas plus tôt déclarée en 1754, que les nouveaux enfants de Dieu, du roi, et de M. Picquet, ne songèrent qu'à donner des preuves de leur fidélité et de leur valeur, ainsi que l'avaient fait ceux du lac des Deux-Montagnes dans la guerre précédente. Les généraux durent à M. Picquet la destruction de tous les forts, tant sur la rivière de Corlac que sur celle de Choëguen. Ses sauvages se distinguèrent surtout au fort Georges, sur le lac Ontario où les seuls guerriers de la Présentation, avec leurs canot d'écorce, détruisirent la flotte anglaise, commandée par le capitaine Beccan, qui fut fait prisonnier avec quantité d'autres; et cela à la vue de l'armée française, commandée par M. de Villiers qui était dans l'île au Galop. Les postes de guerre qui sortaient et rentraient continuellement, remplissaient la mission de tant de prisonniers anglais que plusieurs fois leur nombre passait

celui des guerriers ; ce qui obligeait d'en vider les villages, et de les envoyer au général. Enfin, une infinité d'autres expéditions dont M. Picquet était le principal auteur, ont procuré l'avancement de beaucoup d'officiers ; mais quelques-uns avouaient qu'il n'y avait ni grâces, ni pensions, ni gratifications, ni avancements, ni marques de distinction accordées par le roi à ceux qui avaient servi en Canada, qui ne dussent être un titre pour M. Picquet.

M. du Quesne, à l'occasion de l'armée du général Bradoc, lui recommandait d'envoyer le plus qu'il serait possible, de détachements sauvages, et lui donnait à cette occasion tout pouvoir. En effet, les exhortations que M. Picquet leur faisait de donner l'exemple du zèle et du courage pour le roi leur père, et les instructions qu'il leur donnait, produisirent enfin la défaite entière de ce général ennemi, dans l'été de 1755, près du fort du Quesne sur l'Ohio. Cet événement qui a fait plus d'honneur aux armes du roi qui tout le reste de la guerre, on le dut principalement aux soins que se donna M. Picquet pour l'exécution des ordres de M. le marquis du Quesne dans cette expédition, et par le choix qu'il fit de guerriers aussi fidèles qu'intrépides. L'assurance qu'il leur donna qu'ils vaincraient l'ennemi, échauffa tellement leur imagination, qu'ils croyaient dans le combat voir le missionnaire à leur tête les encourager et leur promettre la victoire, quoiqu'il fût éloigné d'eux de près de cent cinquante lieues : c'étoit là une de leurs superstitions dont il avait bien de la peine à les faire revenir.

Il se trouvait lui-même souvent avec ses sauvages à l'avant-garde, lorsque les troupes du roi avaient ordre de marcher à l'ennemi. Il se distingua surtout dans les expéditions de Sarasto, du la Champlain, de la pointe de la Chevelure, des Cascades, du Carillon, de Choëguen, de la rivière de Corlac, de l'île au Galop, etc. Les établissements qu'il avait formés pour le roi, mirent à couvert la colonie pendant toute la guerre.

M. du Quesne disait que l'abbé Picquet valait mieux que dix régiments ; il lui écrivoit le 23 septembre 1754 : " Je n'oublierai jamais un aussi bon citoyen ; je me souviendrai, tant que je vivrai, des preuves que vous m'avez données de votre générosité et de votre zèle inépuisable pour tout ce qui concourt au bien, "

Le 9 juin 1755, M. du Quesne, sur le point de partir, lui mande que les Anglais pensent à enlever Niagara ; il ajoute : " Les précautions doivent toutes émaner de votre zèle, prudence et prévoyance. "

Les Anglais tâchaient alors, et par menaces et par promesses, de gagner les sauvages, surtout depuis la leçon que M. du Quesne leur avait donnée dans la belle rivière.

Au mois de mai 1756, M. de Vaudreuil l'engagea à députer les chefs de ses missions vers les cinq nations des Sonnontoans, Goyangoins, Notaguès, Thascarorins et Onnoyotes, pour les attacher de plus en plus aux Français.

Les Anglais avaient surpris et tué leurs neveux dans les trois villages lous.

M. de Vaudreuil le pria de former des partis qui pussent se succéder pour inquiéter et dégoûter les Anglais : il lui demandait ses projets, pour former un camp, le pria de donner un libre cours à ses idées, et lui marquait de son côté la plus grande confiance, en lui faisant part de toutes les opérations qu'il se proposait de faire et lui disant que le succès de ces opérations serait l'ouvrage de M. Picquet. Les lettres de M. de Vaudreuil depuis 1756 jusqu'en 1759, qui sont parmi les papiers de notre missionnaire, sont remplies de ces témoignages de confiance et de satisfaction ; mais comme les lettres de M. Picquet ne s'y trouvent point, il m'auroit été difficile d'y chercher de quoi faire l'histoire de ces événements auxquels on voit seulement que M. Picquet avait beaucoup de part.

A mesure que les circonstances devenaient plus embarrassantes pour nous, le zèle de M. Picquet devenait plus précieux et plus actif. En 1758, il détruisit les forts anglais sur la rive de Coriac ; mais enfin, la bataille du 13 septembre 1759, où M. le marquis de Montcalm fut tué, entraîna la perte de Québec et bientôt celle du Canada. M. de Vaudreuil, retiré à Montréal, au mois d'octobre, négociait encore avec les sauvages par le moyen de M. l'abbé Picquet ; mais le général Amherst qui avait une armée à Choëguen, ne tarda pas à s'emparer de tout le Canada.

Alors M. Picquet termina cette longue et pénible carrière par sa retraite, le 8 mai 1760 ; mais il ne se détermina que de l'avis et du consentement du général, de l'évêque et de l'intendant, et lorsqu'il vit que tout était désespéré, afin de ne pas tomber entre les mains des Anglais. L'estime qu'ils avaient pour son mérite, les éloges qu'ils en faisaient dans le particulier, auraient pu lui faire trouver de l'avantage à y rester ; mais il ne se serait jamais déterminé à prêter serment de fidélité à une puissance, quelque séduisants que fussent les motifs que plusieurs français, des missionnaires même et des sauvages, lui proposaient pour l'y engager, en lui faisant envisager les avantages qui en résulteraient. Il espérait encore dans cette retraite emmener avec lui les grenadiers de chaque bataillon, suivant l'avis de M. le marquis de Lévis, pour sauver ainsi les drapeaux et l'honneur de leur corps : mais il n'en fut pas le maître. Il était bien sûr de les faire subsister abondamment ; mais il fut obligé de se contenter de vingt-cinq français qui l'accompagnèrent jusqu'à la Louisiane, et il échappa ainsi avec eux aux Anglais, quoiqu'il eût été le plus exposé pendant la guerre, et qu'il n'eût pas reçu le moindre secours pour un si long voyage. Mais il avait avec lui deux petits détachements de sauvages, dont l'un le précédait de quelques lieues, et l'autre l'accompagnait ; et ils étaient relevés successivement par de petits détachements, à mesure qu'il trouvait différentes nations. Celle qui le quittait, le remettait à une autre

nation, en le recommandant comme un père. Partout on lui faisoit des réceptions admirables, malgré les circonstances déplorables où nous étions, partout il trouvoit les sauvages dans les meilleures dispositions, et recevoit leurs protestations de zèle et d'attachement inviolable envers le roi leur père. Il passa à Michillimakinac entre le lac Huron et le lac Michigan ; mais les sauvages entendoient tous l'iroquois ou l'algonkin, en sorte que M. Picquet n'y étoit point embarrassé. (1)

Il revint ainsi par le haut Canada, le pays des Illinois et la Louisiane : il passa vingt-deux mois à la Nouvelle-Orléans où il ne s'occupa qu'à réunir les esprits, en calmant une espèce de guerre civile qu'il y avoit entre le gouverneur et les habitants, et à prêcher la paix en public et en particulier. Il eut la satisfaction de l'y voir régner assez heureusement pendant son séjour.

Le général Amherst, en prenant possession du Canada, s'informa d'abord de lieu où M. Picquet pouvoit s'être réfugié, et sur l'assurance qu'on lui donna qu'il étoit parti pour retourner en France par l'ouest, il disoit hautement : J'en suis fâché ; cet abbé n'auroit pas été moins fidèle au roi d'Angleterre, s'il lui avoit une fois prêté serment de fidélité, qu'il l'a été au roi de France : nous lui aurions donné toute notre confiance, et nous aurions gagné la sienne.

Ce général se trompoit : M. Picquet avoit un amour extrême pour sa patrie ; il n'aurait pu en adopter une autre. Aussi, les Anglois avoient-ils fini par le proscrire et mettre sa tête à prix comme celle d'un ennemi dangereux.

Cependant les Anglois eux-mêmes ont contribué à établir la gloire et les services de cet utile missionnaire : on lisoit dans une de leurs gazettes : "Le jésuite de l'ouest a détaché de nous les nations, et les a mises dans les intérêts des François." Ils le nommoient le jésuite de l'ouest, parce qu'ils n'avoient pas encore vu alors son rabat, ni les boutons de sa soutane, comme lui écrivoit en plaisantant M. le marquis de la Galissonnière qui lui envoyoit l'extrait de cette gazette ; ou, pour parler sérieusement, parce que le zèle des jésuites, si connu dans le nouveau monde, faisoit croire qu'un aussi grand missionnaire ne pouvoit être qu'un jésuite. Il y en avoit qui le représentaient comme l'auteur de toutes les pertes des Anglois et des avantages que la France remportoit sur eux. Quelques-uns même insinuaient qu'il y avoit quelque chose de surnaturel. En effet, nos ennemis se croyoient perdus lorsqu'il étoit à l'armée, à cause de la troupe nombreuse de sauvages aguerris qui le suivoient toujours. Ils ne parloient que de *Picquet et de son bonheur*. C'étoit même un proverbe qui avoit cours dans la colonie.

(1) J'aurais bien voulu trouver dans ses papiers des mémoires sur les mœurs des habitants du Canada ; moi j'ai eu dire à M. Picquet que cet article étoit assez bien traité dans l'ouvrage du père Lafitau qui avait habité pendant cinq ans au Sault Saint-Louis vers Montréal.

Un officier anglais, ayant voulu le faire enlever et mettre sa tête à prix, les sauvages parvinrent à prendre ce chef anglais ; ils l'amenèrent en sa présence, et dansant autour de lui avec leurs casse-têtes, demandaient le signal au missionnaire, qui ne répondit qu'en faisant grâce à l'ennemi.

Aussi, l'on essaya tous les moyens possibles pour l'engager à être au moins neutre entre les Anglois et les François. On eut recours à la médiation des sauvages ; on lui offrit de lui laisser annoncer librement la foi catholique aux nations, même aux Européens domiciliés ; de lui payer deux mille écus de pension, avec tous les secours nécessaires pour son établissement ; de ratifier la concession du lac Ganneta et de ses environs, lieu charmant que les six cantons iroquois avaient donné à M. Picquet dans la plus célèbre assemblée qui se soit tenue au château de Québec.

Les colliers, qui sont les contrats de ces nations, furent déposés dans son ancienne mission du lac des Deux-Montagnes ; mais il déclara qu'il préférerait toujours la ration que le roi lui donnait, et qui étoit tout le traitement qu'on lui faisait alors, à tous les avantages que pouvoit lui offrir une puissance étrangère ; que le mot de neutralité dans les circonstances où l'on étoit, outrageait sa fidélité ; enfin que l'idée seule lui en faisait horreur. Il aurait pu faire fortune sans eux ; mais son caractère étoit bien éloigné de cette espèce de cupidité. Les services, la fidélité et le désintéressement de M. Picquet lui méritèrent la plus haute considération.

Aussi, les généraux, les commandants, les troupes, lui marquoient, par des honneurs militaires, leur estime et leur reconnaissance d'une manière extraordinaire, mais digne de la nature de ses services. Il recevoit ces honneurs, soit l'armée, soit à Québec, à Montréal, aux trois rivières, dans tous les forts où il passoit, et même sur les escadres, malgré la jalousie de quelques sujets médiocres, tel que M. de\*\*\* qui avoit cherché à affaiblir la gloire du missionnaire ; mais celui-ci n'en a été que trop vengé par le procès et la condamnation qu'a essayés son détracteur. Nous l'avons vu à Bourg, long-temps après, recevoir les marques de vénération et de reconnaissance des officiers d'un régiment qu'il avoit vu en Canada.

On voit dans plusieurs lettres des ministres les témoignages que l'on rendoit à son zèle et à ses succès ; elles lui font d'autant plus d'honneur, qu'on y voit les inquiétudes de la cour sur les obstacles qu'il y avoit à surmonter, et sur l'ancienne inimitié de ces nations avec lesquelles nous avons été presque toujours en guerre ; mais leurs liaisons avec les Anglois avoient fait place à leur attachement pour la France, dont le ministère eut des preuves par la conduite que ces nations ont tenue pendant le reste de la guerre, et long-temps après. On voit dans l'ouvrage de Thomas Raynal, que les sauvages avoient une prédilection marquée pour les François ; que les missionnaires en étoient la principale cause ; mais ce qu'il dit à ce sujet est principalement applicable à l'abbé Picquet.

Pour donner créance à ce que j'ai dit de ces services, il me suffira de transcrire le témoignage que lui rendoit, en 1764, le gouverneur général, après leur retour en France et la perte du Canada :

“ Nous, Marquis du Quesne, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, chef d'escadre des armées navales, ancien lieutenant général, commandant la Nouvelle-France et les gouvernements de Louisbourg et de la Louisiane.

“ Certifions que sur les témoignages avantageux qui nous ont été rendus en Canada, des services de l'abbé Picquet, missionnaire du roi parmi les nations sauvages, de la confiance que lui avoient donnée nos prédécesseurs dans cette colonie, et de la grande réputation qu'il s'y étoit acquise par les beaux établissemens qu'il y avoit formés pour le roi ; les conversions nombreuses et surprenantes des infidèles qu'il n'attachoit pas moins à l'état qu'à la religion par son zèle, son désintéressement, ses talents, et son activité pour le bien du service de sa majesté : nous l'avons employé à différens objets du même gouvernement général, et qu'il a toujours réussi à notre satisfaction. Il a ainsi servi la religion et l'état, avec un succès incroyable, pendant près de trente années. Il avoit d'abord rendu le roi maître absolu des assemblées nationales des quatre nations qui composoient sa première mission du lac des Deux-Montagnes, avec la liberté de nommer tous leurs chefs à sa volonté ; il a fait prêter serment de fidélité à sa majesté entre nos mains par tous les chefs des nations qui composoient sa dernière mission de la Présentation où il a fait des établissemens admirables ; en un mot, il s'est rendu d'autant plus digne de notre reconnoissance, qu'il a mieux aimé retourner au Canada, et continuer ses services, que de vivre dans sa patrie, et recueillir l'héritage de ses parents qui l'ont déshérité, comme nous l'avons appris, pour n'avoir pas voulu rester en France, il y a dix ans, lorsqu'il y vint accompagné de trois sauvages. Nous pourrions de vive voix détailler les services importants que cet abbé a rendus, si sa majesté ou ses ministres l'exigeoient, et lui rendre la justice qui lui est due, pour lui obtenir du roi les marques de satisfaction qu'il a lieu d'espérer ; en foi de quoi nous avons signé le présent certificat, et scellé de nos armes.  
“ Signé, le marquis du Quesne.”

M. le marquis de Vaudreuil, gouverneur et lieutenant général pour le roi, dans toute la Nouvelle-France, certifioit de même, en 1765, que M. Picquet avoit servi pendant près de trente ans dans cette colonie, avec tout le zèle et la distinction possibles, tant par rapport aux intérêts de l'état, que relativement à ceux de la religion ; que ses talents pour gagner l'esprit des sauvages, ses ressources dans les momens critiques, et son activité, lui avoient mérité constamment les éloges et la confiance des gouverneurs et des évêques ; qu'on avoit surtout éprouvé l'utilité de ses services dans la dernière guerre, par différentes négociations auprès des Iro-

quois et des nations domiciliées, par les établissements qu'il avoit formés, et qui avoient été d'un grand secours, par les soins infatigables et continuels qu'il s'étoit donnés pour maintenir et fortifier les sauvages dans leur attachement à la France, en même temps qu'il les affermissoit dans le christianisme.

M. de Bougainville, devenu célèbre par ses expéditions maritimes, et qui fit ses premières armes dans la guerre du Canada certifiât, en 1760, que l'abbé Picquet, missionnaire du roi, connu par les établissements utiles qu'il a faits dans ce pays-la pour le bien de la religion et de l'état, dans toutes les campagnes où il s'étoit trouvé avec lui, avoit contribué par son zèle, son activité et ses talents, au bien du service du roi et à la gloire de ses armes ; que son crédit auprès des nations sauvages et ses ressources personnelles, avoient été de la plus grande utilité pour les affaires tant militaires que politiques.

Tous ceux qui étoient revenus du Canada s'empressoient à faire valoir des services aussi longs et aussi constants, rendus aux François pendant près de trente ans ; à faire connoître le mérite d'un citoyen qui s'étoit expatrié pour remplir les intentions de la cour, qui avoit sacrifié sa jeunesse, son héritage des espérances dont on le flattoit en France, qui avoit exposé mille et mille fois sa vie, sauvé souvent les sujets du roi et la gloire de ses armes, et qui pouvoit même dire qu'il n'y avoit point eu d'actions glorieuses à la France pendant son séjour en Canada, auxquelles il n'eût eu grande part. Si ses services n'eurent pas le même effet dans la dernière guerre pour la conservation du Canada, les actions brillantes et presque incroyables auxquelles il contribua, ont au moins conservé dans l'esprit des nations sauvages la haute idée qu'elles avoient de la valeur française, et peut-être que dans la suite ces mêmes dispositions pourroient encore nous être utiles.

Je voudrois pouvoir rapporter toutes les lettres des ministres, des gouverneurs généraux et particuliers, des évêques, des intendants et autres personnes en place ; et l'on y verroit avec étonnement les projets, les négociations, les opérations dont ce missionnaire fut chargé, les félicitations qu'il recevoit sur des succès aussi prompts qu'inespérés, sur les ressources, sur les expédients que lui suggéroient son zèle et son expérience dans les occasions critiques, et que son activité mettoit toujours en exécution, je lui ai souvent demandé d'en faire l'histoire, elle serait curieuse et honorable à la France : on trouve une partie de ces lettres dans ses papiers. J'ai vu, entre autres celles de M. de Montcalm qui l'appelle mon cher et très-respectable patriarche des cinq nations.

M. le marquis de Lévis désiroit surtout de faire valoir les travaux et les succès de M. Picquet dont il avoit été témoin, et qu'il avoit admirés, ainsi que son désintéressement tant à l'égard de la France que vis-à-vis des Anglois, après la conquête du Canada, et j'ai été témoin des sollicita-

tions que M. de Lévis lui faisoit pour exciter son ambition, ou diriger vers quelque place importante un zèle qu'il savoit être bien digne de l'épiscopat.

Le témoignage des supérieurs ecclésiastiques ne pouvoit être qu'également favorable au zèle de notre missionnaire. L'évêque de Québec, en 1760, partant pour l'Europe, après s'être transporté dans la nouvelle mission que M. Picquet avoit établie parmi les Iroquois, et y avoir baptisé plus de cent adultes, enjoignoit à tous les prêtres de son diocèse de l'aider autant qu'ils le pourroient ; lui donnoit tous ses pouvoirs, même ceux d'approuver les autres prêtres, et d'absoudre des censures réservées au souverain pontife.

M. Picquet de retour en France, passa quelques années à Paris ; mais une partie de son temps fut employé à exercer le ministère dans tous les endroits où M. l'archevêque de Paris jugea qu'il pourroit être utile. Son activité pour le travail le fixa assez long-temps au mont Valérien où il fit reconstruire un clocher.

Il avoit été obligé, pour faire son voyage, de vendre des livres dont le roi lui avoit fait présent en 1754 ; on lui avoit retiré le traitement qu'on lui avoit fait au Canada ; et quoiqu'il fût réduit à un très-petit patrimoine, il ne pouvoit se résoudre à employer son activité pour obtenir les récompenses qu'il avoit si bien méritées.

Pendant l'assemblée générale du clergé de 1765 lui offrit une gratification de 1200 liv., en chargeant M. l'archevêque de Reims et M. l'archevêque d'Arles de solliciter une récompense du roi. L'assemblée suivante en 1770 lui donna encore une gratification semblable ; mais son départ de Paris empêcha le succès des espérances que ses amis avoient conçues des récompenses de la cour.

En 1772, il voulut se retirer en Bresse où une famille nombreuse le désiroit, et le reçut avec un extrême empressement. Il alla d'abord à Verjon, où il fit bâtir une maison dans l'intention d'y faire un établissement d'éducation pour de jeunes filles. Il prêchoit, il catéchisoit, il confessoit ; et son zèle n'avoit jamais assez de quoi s'exercer. Le chapitre de Bourg lui décerna le titre de chanoine honoraire. Les dames de la Visitation le demandèrent pour directeur : on l'attira ainsi dans la capitale de la province.

En 1777 il fit un voyage à Rome où sa réputation l'avoit devancé, et où le saint-père le reçut comme un missionnaire qui devoit être cher à l'église, et lui donna une gratification de 5000 liv. pour son voyage. On fit des efforts inutiles pour l'y fixer. Il revint en Bresse, et il y apporta des reliques qu'il exposa à la vénération des fidèles dans l'église collégiale de Bourg.

La réputation de l'abbaye de Cluny et l'amitié que M. Picquet avoit pour un de ses neveux établi à Cluny, le portèrent vers cette habitation

célèbre dans le christianisme. Il acquit même dans les environs, en 1779 une maison et un terrain qu'il voulait faire valoir ; mais en 1781 étant revenu chez sa sœur à Verjon pour ses affaires, il fut attaqué successivement d'un rhume opinâtre, d'une hémorragie qui l'affaiblit beaucoup, et d'une espèce d'hydropisie ; enfin, une hernie qu'il avait depuis long temps ayant empiré, lui causa la mort le 15 juillet 1781.

M. Picquet étoit d'une taille avantageuse et imposante ; il avoit une physionomie ouverte et engageante ; il étoit d'une humeur gaie et amusante. Malgré l'austérité de ses mœurs, il ne respirait que la gaieté : il faisait des conversions au son des instruments ; il étoit théologien, orateur, poète ; il chantait et composait des cantiques soit en français, soit en iroquois, avec lesquels il récréait et intéressait les sauvages. Il étoit enfant avec les uns, héros avec les autres. Son industrie même en mécanique le faisait quelquefois admirer des sauvages. Enfin, il savoit employer tous les moyens propres à attirer des prosélytes et à se les attacher : aussi eut-il tout le succès qu'on pouvoit attendre de son industrie, de ses talents et de son zèle. C'est pour cela que j'ai cru devoir faire connaître un compatriote et un ami digne d'être offert pour exemple à ceux qu'enflammeroit le zèle de la religion et de la patrie.